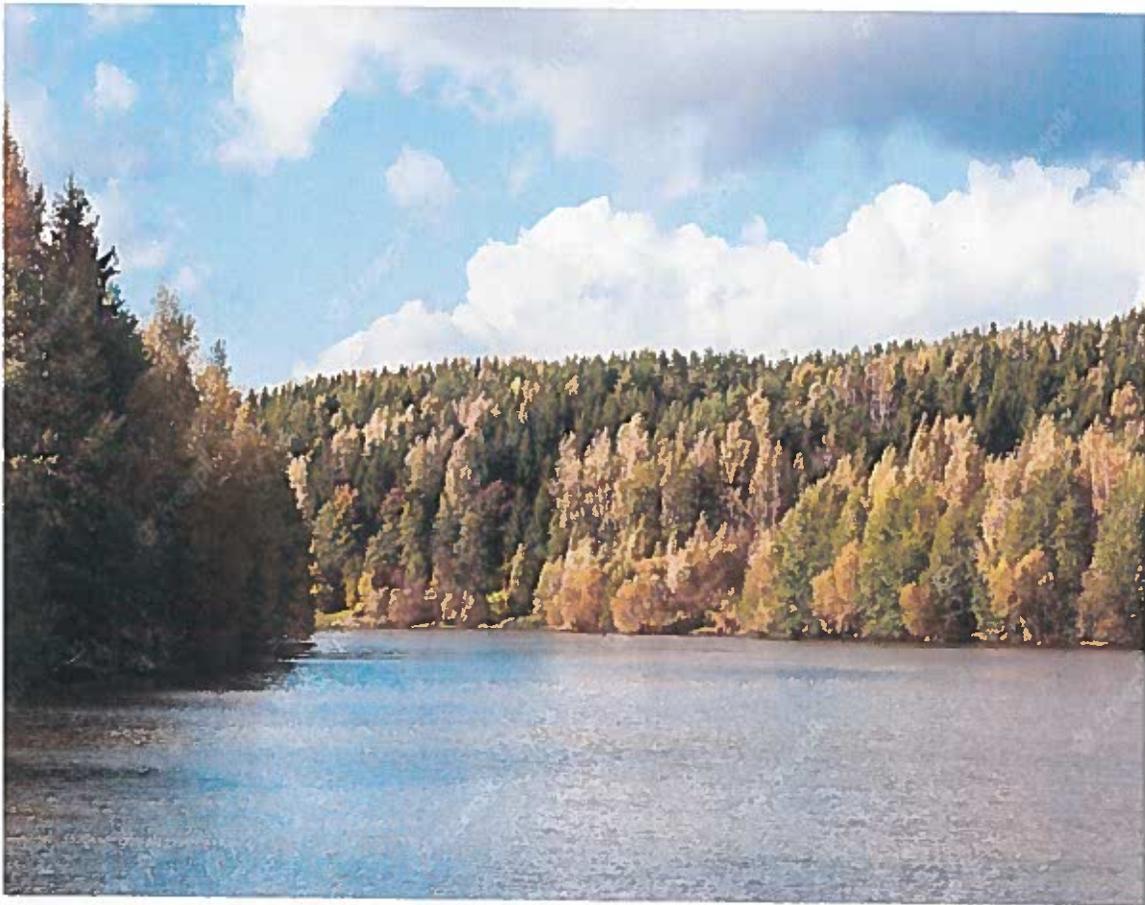


*Bulletin d'information
Municipale*

Saint-René-de-Matane



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La saison estivale tire déjà à sa fin. Je remarque que les feuilles des arbres commencent à changer de couleurs.

Les enfants sont de retour à l'école alors je souhaite en mon nom personnel ainsi qu'au nom de tous les conseillers municipaux, une belle année scolaire à tous nos étudiants ainsi qu'au personnel de l'école.

Un membre du conseil municipal a quitté ces fonctions de conseiller, nous le remercions pour ces nombreuses années de service en tant que Maire et par la suite comme conseiller. De ce fait, nous serons en période d'élection sous peu, vous pouvez vous référer à l'avis joint dans ce journal.

Comme beaucoup de jeunes ont sûrement remarqué, notre dalle de patinoire est maintenant prête et nos équipements sportifs sont sortis sur celle-ci. Alors le mot d'ordre pour les parents, aviser nos enfants de respecter nos infrastructures si nous désirons les conserver longtemps.

Je termine en vous souhaitant à tous, une très belle fin de saison estivale. Profitez de ces belles journées qui nous restent.

Remi Fortin
Remi Fortin, maire

ACTIVITÉS DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le 3 juillet 2023	Séance publique	Directrice générale et le conseil
Le 4 juillet 2023	Entrevue – Poste opérateur	Directrice, Maire et un conseiller
Le 5 juillet 2023	Comité SRSI	Le Maire
Le 10 juillet 2023	Séance extraordinaire	Directrice générale et le conseil
Le 19 juillet 2023	Séance extraordinaire MRC	Le Maire
Le 20 juillet 2023	Réunion de démarrage rte du Ruisseau-Gagnon, phase 2	Directrice générale
Le 7 août 2023	Séance publique	Directrice générale et le conseil
Le 15 août 2023	Réunion de travail MRC	Le Maire
Le 16 août 2023	Réunion MRC	Le Maire
Le 29 août 2023	Présentation rapport	Directrice générale et le conseil
Le 30 août 2023	Rencontre relais santé Matane	Directrice générale et le conseil

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE 02 OCTOBRE 2023, À 19 H 30**

INFORMATIONS MUNICIPALES

2023-07-137 ADJUDICATION DE CONTRAT - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DU RUISSEAU-GAGNON, PHASE 2

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié sur le site internet SEAO, au bureau municipal au 178, avenue Saint-René et au centre communautaire situé au 2, rue de La Fabrique à Saint-René-de-Matane, le 27 juin 2023, conformément au règlement 2021-08 concernant les modalités de publication des avis publics;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions conformes ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE la conformité des soumissions reçues a été validée par Tetra Tech QI Inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adjuger, en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises D'Auteuil et Fils Inc. le contrat de travaux de réhabilitation de la route du Ruisseau-Gagnon (Phase 2) au coût de deux millions onze mille cinq cent vingt-deux dollars et quatre-vingt-sept (2 011 522.87 \$) le tout conformément aux documents d'appel d'offres sur invitation publique et à la soumission de cette entreprise en date du 10 juillet 2023.

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux parties.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2023-07-138 ADJUDICATION DE CONTRAT - SURVEILLANCES DES TRAVAUX - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DU RUISSEAU-GAGNON, PHASE 2

CONSIDÉRANT l'appel d'offres par invitation écrite envoyé par courriel le 29 juin 2023 à deux soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adjuger en faveur du seul soumissionnaire conforme, soit Tetra Tech QI Inc. le contrat de surveillance des travaux de réhabilitation de la route du Ruisseau-Gagnon, phase 2 au coût de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quatre-vingts dollars (97 580.00 \$), taxes en sus, le tout conformément aux documents d'appel d'offres sur invitation écrite et à la soumission de cette entreprise en date du 10 juillet 2023.

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux parties.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2023-07-139 ADJUDICATION DE CONTRAT - CONTRÔLE QUALITATIF DES SOLS ET DES MATÉRIAUX - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DU RUISSEAU-GAGNON, PHASE 2

CONSIDÉRANT l'appel d'offres par invitation écrite envoyé par courriel le 29 juin 2023 à trois soumissionnaires;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission conforme a été reçue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adjuger en faveur du seul soumissionnaire conforme, soit LER Inc., le contrat du contrôle qualitatif des sols et matériaux pour les travaux de réhabilitation de la route du Ruisseau-Gagnon, phase 2 au coût de cinquante-deux mille cinquante-deux dollars (52 052.00 \$), taxes en sus, le tout conformément aux documents d'appel d'offres sur invitation écrite et à la soumission de cette entreprise en date du 10 juillet 2023.

QUE l'adoption de la présente résolution constitue un contrat liant les deux parties.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2023-08-146 MANDAT - FABRICATION D'UNE RAMPE DE PROTECTION À L'INTÉRIEUR DU GARAGE MUNICIPAL - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) - FABRICATION ABRIS PLUS INC.

*Juillet 2023
Édition 17*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane souhaite profiter de l'aide financière offerte dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

CONSIDÉRANT QU'un des projets sélectionnés pour ce programme est la fabrication et l'installation d'une rampe de protection à l'intérieur du garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut se prévaloir de la négociation de gré à gré pour les contrats de moins de vingt-cinq mille dollars (25 000.00 \$);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

DE mandater Fabrication Abris Plus Inc. pour la fabrication d'une rampe de protection à l'intérieur du garage municipal selon la soumission datée du 3 juillet 2023 pour la somme de trois mille trois cents dollars (3 300.00 \$), taxes en sus.

DE présenter les coûts du projet au programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2023-08-148 MANDAT - RÉFECTION DE LA CUISINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) - MODIFICATION DES PLANS - ARMOIRES IDÉCOR

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2023-06-117 prise lors de la séance du 22 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection de la cuisine a été adapté aux besoins des utilisateurs et de ce fait, le plan ainsi que le coût du projet ont changé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

DE mandater Armoires Idécor pour la confection des armoires de cuisine du centre communautaire (phase 2) selon les plans modifiés, pour la somme de vingt et un mille cinq cents dollars (21 500 \$), taxes en sus et un montant de trois mille dollars, taxes incluses pour l'ajout de comptoirs en acier inoxydable dans l'espace plaque et cuisinière.

DE présenter les coûts du projet au programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER NUMÉRO 5 - CONSTAT - MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, avis de vacances au poste de conseiller numéro 5 est donné par Madame Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière, à compter du 31 août 2023.

INVITATIONS / COMMUNICATIONS

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

La municipalité de Saint-René-de-Matane tient à vous informer que le centre communautaire sera en rénovation pour une durée indéterminée. De ce fait, la location ne pourra plus avoir lieu pendant ce temps. Nous vous aviserons dès que la possibilité de refaire des activités aura lieu.

VENTE DE SURPLUS D'ACTIFS

La municipalité a un surplus d'actifs à vendre. Vous devez faire une offre par écrit à la Municipalité. Vous pouvez l'envoyer au courriel suivant : st-renedematane@lamatane.ca, par adresse postale au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, Québec, G0J 3E0 ou encore venir la porter directement à notre bureau municipal. Les offres seront reçues jusqu'au 29 octobre prochain. Vous pouvez vous présenter au bureau, sur les heures d'ouverture, pour voir le matériel. À noter que la vente sera accordée au plus offrant.



Article : Plante artificielle

Quantité : 1



Articles :

Quantité : 2



Bureau

Article : Support à livres

Quantité : 1



Articles :

Quantité : 1



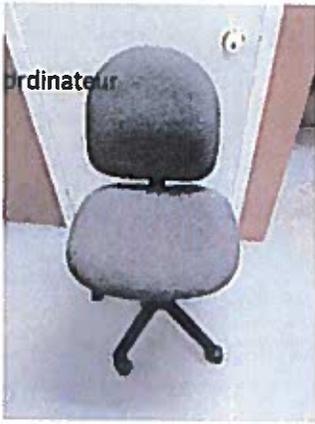
Article : Support à livres

Quantité : 1



Articles :

Quantité : 1



Article : Chaise ordinateur
Gris
Quantité : 1



Article : Chaise
Gris
Quantité : 1



Article : Appui-pieds
Quantité : 2



Article : Chaise
Noire
Quantité : 1



Article : Chaise en bois
Quantité : Environ 50



Article : Tables
Quantité : 12



Article : Écran, souris, clavier
Haut-parleur
Quantité : 1



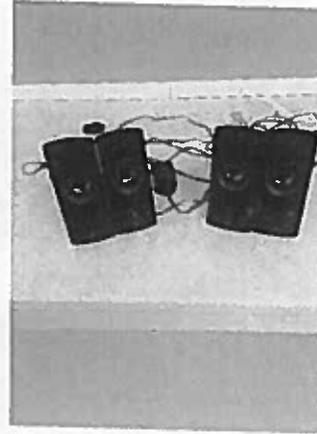
Article : Écran
Quantité : 4

parleur noir



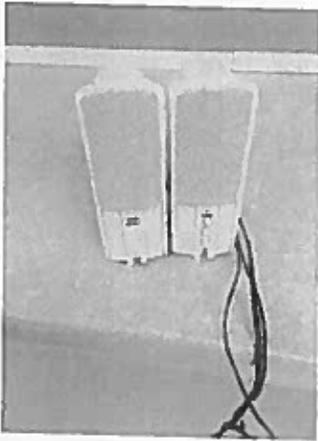
Article : Clavier

Quantité : 9



Article : Haut-

Quantité : 2



Article : Haut-parleur crème
Quantité : 1

Ateliers préscolaire d'éveil à la lecture et à l'écriture

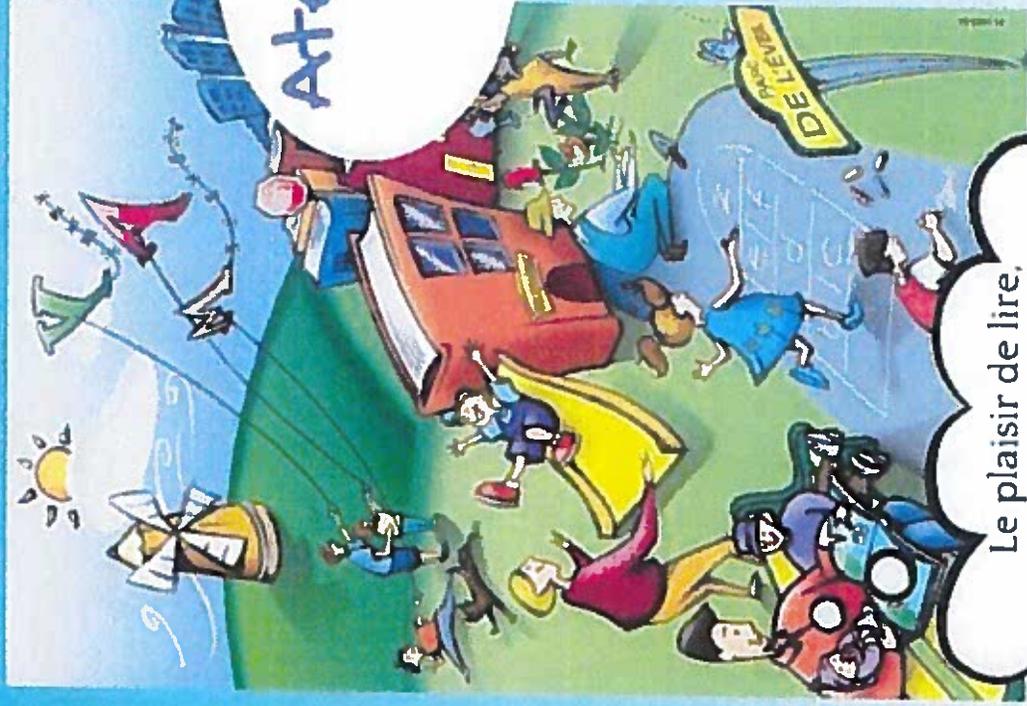
Gratuit !

**Début des ateliers :
le 22 septembre 2023**

**Ateliers-
jeux**

**Quand: Vendredi de 8h30 à
10h30**

**Où: Vire-Vent, espace-famille
de La Matanie**



Le plaisir de lire,
d'écrire et de compter
commence bien avant
l'école !

Pour en savoir plus ou s'inscrire

418-566-9325



Alpha
de La Matanie

BÉNÉVOLES RECHERCHÉ.E.S

Votre municipalité est à la recherche de personnes bénévoles dynamiques, motivées et disponibles pour animer les activités de stimulation cognitive et physiques pour nos aînés (gym cerveau). Les bénévoles seront formés et outillés gratuitement par les spécialistes. L'ambiance sera familiale et conviviale. Voici une opportunité de vous impliquer dans votre municipalité et surtout d'aider les aînés.

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez des informations supplémentaires vous pouvez joindre le bureau municipal soit par courriel : st-renedematane@lamatanie.ca ou soit par téléphone : (418) 224-3306.

CRÉATION D'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Joignez-vous à nous



pour animer des activités
de stimulation cognitive pour nos
aînés

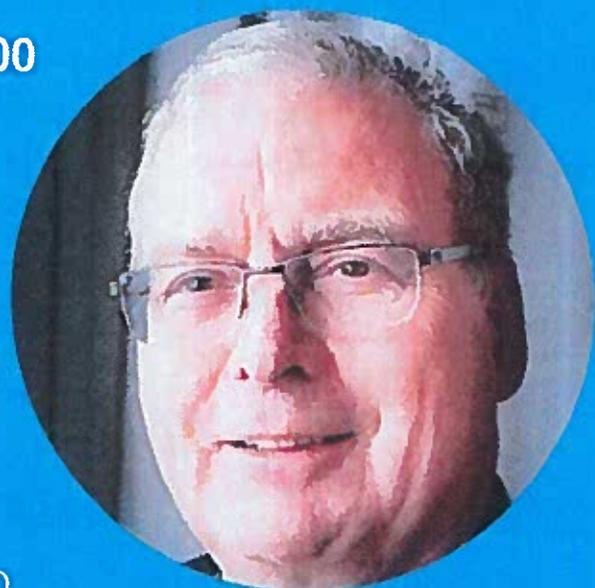


INVITATION DU COLLECTIF EST-DU-QUÉBEC/AQDMD

RENCONTRE D'INFORMATION
SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR
CHOISIR DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

MARDI LE 26 SEPTEMBRE 2023 À 13H00

AU LOCAL DU RELAIS SANTÉ MATANE
807, AVENUE DU PHARE E,
MATANE (QC) G4W 1B



Déroulement de la rencontre

- **Information sur la conférence**
du Collectif Est-du-Québec de l'AQDMD
- **Conférencier**
Dr Georges L'Espérance, neurochirurgien
et président de l'AQDMD

ADMISSION GRATUITE
(contribution volontaire)

Les places sont limitées!

Réservation requise au
418 566 2649 ext 1, poste 2
coordoappui@relaissantematane.org



AQDMD

Collectif Est-du-Québec

Association québécoise pour
le droit de mourir dans la dignité

Partenaire : Relais Santé Matane